



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Il est recommandé de souscrire directement par internet via le site shares4u.valeo.com.

Si vous souhaitez utiliser ce bulletin, il devrait être retourné à votre département RH avant le **29 septembre 2026** (date de réception faisant foi). Si le bulletin est envoyé par courrier, il est recommandé de le renvoyer quelques jours plus tôt, afin qu'il soit reçu avant le 29 septembre.

Madame / Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : (dd/mm/yyyy)

Lieu de naissance:

Nationalité:

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Login (Workday ID) :

N° de téléphone : E-mail (personnel*) :

* Fortement recommandé afin que vous puissiez être contacté même en cas de départ du groupe Valeo. Si vous avez déjà participé à des offres Shares4U au cours des années précédentes et que vous avez fourni une adresse email professionnelle, nous vous recommandons fortement de la remplacer par une adresse email personnelle en vous connectant à <https://www.amundi-ee.com/account>.

Je soussigné(e) décide de souscrire à l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Valeo dans le cadre de l'offre Shares4U 2026, étant précisé que les actions seront souscrites par l'intermédiaire du FCPE Shares4U Relais 2026 (montant minimal de souscription : 10 €).

Je décide d'investir dans l'offre : €

Mon versement dans l'offre fera l'objet d'un prélèvement bancaire le 10 novembre 2026 au plus tard.

Je complète le mandat de prélèvement SEPA, ci-dessous et joins un RIB.

- Je déclare sur l'honneur que le total de mes versements volontaires effectués sur le PEGI Valeo en 2026 n'excédera pas 25 % de ma rémunération annuelle brute.
- Je déclare avoir noté qu'en cas de sur-souscription, le montant de mon ordre sera réduit dans les conditions précisées dans la brochure d'information et dans le règlement du FCPE Shares4U Relais 2026. Dans ce cas, je serai informé du montant de ma souscription d'ici le 19 octobre 2026 et le paiement portera sur ce montant réduit.
- J'ai également noté que ce bulletin est irrévocable et définitif à la fin de la période de souscription et que, sauf cas de déblocage anticipé, les parts du FCPE Shares4U Relais 2026 puis du FCPE Valeorizon souscrites dans le cadre de l'offre Shares4U demeureront indisponibles jusqu'au 18 novembre 2031 (inclus).

- J'adhère aux déclarations et engagements mentionnés au verso de ce bulletin de souscription et je reconnais avoir pris connaissance du prix de souscription à l'Offre Shares4U 2026 ainsi que des informations figurant dans la Brochure d'Information et le Supplément Local qui m'ont été remis, et dans le document d'informations clés (DIC) du FCPE Shares4U Relais 2026 et du FCPE Valeorizon, dans les règlements des FCPE Shares4U Relais 2026 et FCPE Valeorizon et dans le règlement du Plan d'Épargne Groupe International Valeo (PEGI) qui sont mis à ma disposition sur le site internet shares4u.valeo.com – mot de passe communiqué lors de la réunion d'information ou par e-mail) et pourront m'être fournis si j'en fais la demande à mon département Ressources Humaines. Je reconnais avoir été informé(e) des conditions requises pour bénéficier de l'offre Shares4U 2026 et déclare ma souscription conforme aux dites conditions.

- J'ai noté les conditions pour l'utilisation, le traitement et le transfert de mes données personnelles indiquées dans les Conditions Générales.

Fait à le

Signature du souscripteur

Date de réception faisant foi.

NOM, PRÉNOM, ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE DÉBITEUR	RÉFÉRENCE UNIQUE DE MANDAT (RUM)
Nom : Prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	En signant ce formulaire de mandat (1), vous autorisez Amundi ESR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Amundi ESR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. (1) Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
COMPTE À DÉBITER	NOM, ADRESSE DU CRÉANCIER
IBAN : BIC :	Amundi ESR - 26956 Valence Cedex 9 - France ICS : FR84ACA462837
TYPE DE MANDAT	SIGNÉ PAR
Paiement ponctuel	Le : / / Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES

VALIDITÉ DE L'ORDRE

J'ai bien noté que :

- le bulletin de souscription doit être impérativement signé, daté et remis au service Ressources Humaines de mon site pendant la période de souscription et au plus tard le 29 septembre 2026. **Mon bulletin de souscription sera annulé si ces conditions ne sont pas remplies ou s'il n'est pas accompagné des pièces jointes requises (autorisation de prélèvement et RIB) ;**
- je certifie que le montant de mon versement volontaire dans le PEGI en 2026 ne dépasse pas le 1/4 de ma rémunération annuelle brute ;
- je ne peux souscrire qu'au moyen du présent bulletin ou via le site internet dédié au programme. Si toutefois, j'ai validé un ordre via le site internet et sur un bulletin papier, mon bulletin papier ne sera pas pris en compte.

J'ai bien noté que la soumission de cet ordre de souscription devient définitif et irrévocable le dernier jour de la période de souscription et que mon investissement (les actions/parts de FCPE souscrites) seront soumises à une période de blocage jusqu'au 18 novembre 2031 (inclus), sauf en cas de déblocage anticipé.

Je reconnais avoir la qualité de salarié d'une société adhérente au PEGI au moins un jour pendant la période de souscription et justifier d'une ancienneté d'au moins 3 mois dans le Groupe Valeo à la date de clôture de la période de souscription (29 septembre 2026).

Je confirme avoir pris connaissances des informations figurant dans la Brochure d'Information et du Supplément Local qui m'ont été remis, et dans le document d'informations clés (DIC) du FCPE Shares4U Relais 2026 et du FCPE Valeorizon, dans les règlements des FCPE Shares4U Relais 2026 et FCPE Valeorizon et dans le règlement du Plan d'Épargne Groupe International Valeo (PEGI) qui sont mis à ma disposition sur le site internet shares4u.valeo.com (mot de passe communiqué lors de la réunion d'information ou par e-mail) et pourront m'être fournis si j'en fais la demande à mon département Ressources Humaines.

Je reconnais avoir été informé(e) des conditions requises pour bénéficier de l'offre Shares4U et déclare ma souscription conforme aux dites conditions.

J'ai bien noté que si je ne suis pas déjà adhérent au PEGI, ma souscription à l'offre emporte adhésion au PEGI.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX US PERSONS

La souscription des parts de FCPE n'est pas ouverte aux « US Persons » et par conséquent, je certifie que je ne suis pas résident des États-Unis d'Amérique. Je note que des informations complémentaires concernant cette restriction figurent dans les règlements des FCPE et sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.societegeneralegestion.com).

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES POUR LA RUSSIE ET LA BIÉLORUSSIE

En raison des sanctions imposées par l'Union européenne, les citoyens ou résidents de Russie ou de Biélorussie qui n'ont pas de résidence légale ou de citoyenneté dans l'Union européenne ne peuvent pas participer à cette offre.

En conséquence, je déclare :

- ne pas être un ressortissant ou résident russe, sauf à présenter par ailleurs la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen ou Suisse ou à être titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un de ces pays;
- ne pas être un ressortissant ou résident biélorusse, sauf à présenter par ailleurs la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne ou à être titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un Etat membre de l'Union européenne.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

J'ai bien noté qu'en investissant dans l'offre Shares4U 2026, et si je suis toujours salarié à la date d'attribution des actions, je bénéficie gratuitement de l'attribution d'actions Valeo. Je recevrai lors de ma souscription un droit à recevoir des actions Valeo sous condition de présence en fin de période d'acquisition soit le 30 novembre 2029. Des détails sont fournis dans la brochure d'information et le supplément local. Le règlement complet est disponible sur le site internet de l'offre : shares4u.valeo.com.

Je reconnais qu'une fois les Actions Gratuites acquises, elles seront livrées et détenues dans le FCPE Valeorizon, qui émettra à mon profit le nombre de parts correspondant. Je pourrai effectuer le rachat de mes parts à tout moment.

Je reconnais que si, du fait de la livraison des Actions Gratuites, mon employeur ou une société du Groupe Valeo est ou serait tenu de payer ou de retenir des impôts, des charges sociales ou tout autre type de taxe pour mon compte, Valeo se réserve le droit de reporter la livraison des Actions Gratuites jusqu'à ce que j'aie payé les montants dus ou pris les dispositions nécessaires pour leur paiement. Alternativement, Valeo ou mon employeur peut (i) retenir les montants nécessaires sur tout paiement éventuel que Valeo me doit (sous réserve de la réglementation applicable, y compris mon salaire et mes pécules de vacances) ou (ii) demander/initier la vente d'un nombre suffisant d'Actions Gratuites pour couvrir le paiement des montants dus par moi avec le produit de cette vente.

RÉDUCTION

- J'ai bien noté que, dans l'hypothèse où l'ensemble des demandes de souscription dépassent le plafond de l'offre fixé pour cette offre, ma souscription pourra faire l'objet d'une réduction.
- Je déclare avoir noté qu'en cas de sur-souscription, le montant de mon ordre sera réduit dans les conditions précisées dans la brochure d'information et dans le règlement du FCPE Shares4U Relais 2026. Dans ce cas, je serai informé du montant de ma souscription d'ici le 19 octobre 2026 et le paiement portera sur ce montant réduit.

DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement, je resterai redevable envers Valeo ou mon employeur du montant de ma souscription. Néanmoins, je reconnais et j'accepte expressément que Valeo procède au rachat de mes parts de FCPE, sous réserve de la législation applicable (et tenant compte de la période de blocage), afin de couvrir le montant dont je suis redevable avec le produit du rachat. Si le produit de rachat est insuffisant, je resterai redevable des sommes restant dues.

Si mon paiement est insuffisant et ne correspond pas à ma demande de souscription, Valeo peut également décider de réduire ma demande de souscription à due concurrence.

Enfin, Valeo se réserve également le droit d'annuler ma souscription sans préavis.

PROTECTION DES DONNÉES

Je prends note à ce que les informations personnelles contenues dans le présent bulletin fassent l'objet d'un traitement informatique requis dans le cadre de la présente offre. Ce traitement est soumis aux dispositions de la loi française du 6 janvier 1978 (modifiée le 20 juin 2018) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, ainsi qu'au Règlement Européen relatif à la protection des données personnelles (Règlement UE 2016/679) aussi connu en tant que « RGPD ».

Le traitement des données est effectué par :

- Valeo SE, dont le siège social est au 100, rue de Courcelles, 75017 Paris, France, en sa qualité de responsable du traitement dans le cadre de l'offre et la gestion de mes avoirs dans le cadre du PEGI de Valeo, avec l'aide de mon employeur.
- Amundi ESR, dont le siège social est au 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France (adresse postale : 26956 Valence Cedex 9, France), en sa qualité de sous-traitant pour la mise en œuvre de l'offre

Shares4U pour le compte de Valeo SE, ou en tant que responsable du traitement indépendant pour les traitements découlant de ses propres obligations légales (par exemple les reports financiers).

Les informations indiquées dans ce bulletin seront utilisées pour l'exécution de toutes les opérations liées au traitement de ma demande de souscription des parts du FCPE Shares4U Relais 2026, pour la tenue de comptes et la gestion de mes avoirs dans le cadre du PEGI de Valeo, ainsi que pour l'attribution et la livraison de mes Actions Gratuites. Je note en particulier que mes données personnelles seront transférées à ce prestataire en France.

Le traitement des données personnelles contenues dans ce bulletin est réalisé sur la base de l'exécution du contrat de souscription (art. 6.1(b) du RGPD), le cas échéant pour respecter des obligations légales (par exemple dans le cadre de la législation fiscale ou de la législation anti-blanchement) (art. 6.1(c) RGPD), et, pour ce qui concerne la communication autour de la souscription potentielle dans le futur, de Valeo SE pour organiser la souscription d'actions Valeo S.A. via un FCPE et plus généralement pour la gestion de mes avoirs dans le cadre de l'offre Shares4U 2026 et le PEGI de Valeo (art. 6.1(f) du RGPD). Je prends note que mes données seront conservées pendant le temps nécessaire à la gestion de mes avoirs (c'est-à-dire jusqu'à ce que je vende toutes mes actions ou parts détenues dans le cadre du Plan) et à des fins d'archivage (jusqu'à l'expiration du délai de prescription de cinq ans pour tout litige relatif à mes avoirs), ainsi que pour répondre aux obligations légales.

J'ai noté que ces données sont nécessaires et obligatoires pour ma participation à Shares4U 2026. À défaut, ma souscription ne pourra pas être prise en compte.

Je dispose - sous les conditions du RGPD - du droit de demander l'accès à mes données, la rectification, la modification, l'effacement, ainsi que le droit de demander la limitation du traitement ou de m'y opposer (par exemple, en cas de sollicitation pour des souscriptions dans le futur), le droit à la portabilité, le droit de définir des directives relatives à la tenue de la comptabilité, à l'effacement et à la communication de mes données personnelles après mon décès ainsi que des données ainsi que le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. En France, il s'agit de la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr) et en Belgique de l'Autorité de protection des données (www.gegevensbeschermingsautoriteit.be).

J'ai noté que le Responsable de la protection des données du Groupe Valeo est : Catherine Delhay - dpo.internal@valeo.com.

Pour exercer mes droits concernant le traitement de mes données personnelles, je dois écrire à : dpo.internal@valeo.com

ou par la boîte aux lettres sécurisée de votre espace personnel à l'adresse www.amundi-ee.com

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Je comprends qu'à travers cette offre, j'investis, via le FCPE, dans des actions Valeo cotées sur Euronext Paris. La valeur de mon investissement sera liée et fluctuera en fonction du cours de bourse de l'action Valeo.

Ma décision d'adhérer ou non à l'offre Shares4U 2026 est entièrement personnelle. Ma décision à cet égard n'aura aucune influence sur mon emploi au sein du Groupe Valeo. L'adhésion à cette offre est distincte et ne fait pas partie de mon contrat de travail. Elle ne me confère aucun droit ou prétention en relation avec mon emploi, y compris en cas de rupture de mon contrat de travail.

Ni ce bulletin ni aucun autre document que j'ai pu recevoir dans le cadre de l'offre Shares4U 2026 ne me confère un quelconque droit ou prétention concernant des Offres futures.

Je reconnais avoir pris connaissance des conséquences fiscales et de sécurité sociale pouvant résulter de ma participation à l'offre Shares4U 2026 et en assume la pleine responsabilité. Je reconnais que je suis redevable envers mon employeur de toutes les sommes qu'il aurait à payer en mon nom. Mon employeur pourra, sous réserve de la réglementation applicable, déduire ces montants de mon salaire

ou de toute autre somme qui me serait due (le pécule de vacances inclus) et/ou pourra demander la cession de tout ou partie de mes Actions Gratuites ou parts de FCPE et prélever les montants dus du produit de cession.

AVERTISSEMENT

Les porteurs de parts sont informés que le FCPE Shares4U Relais 2026 a vocation à être investi en valeurs mobilières émises par Valeo à l'occasion de l'augmentation de capital, dont la date est prévue pour le 18 novembre 2026.

Le FCPE Shares4U Relais 2026 sera fusionné avec le FCPE Valeorizon, fonds quasi-intégralement investi en actions Valeo, après la souscription de l'augmentation de capital réservée aux salariés sous réserve de l'accord du conseil de surveillance du FCPE Shares4U Relais 2026 et l'approbation de l'autorité française des marchés financiers (Autorité des marchés financiers – AMF). Le passage par le fonds relais permet aux souscripteurs de l'augmentation de capital réservée aux salariés de bénéficier de la décote avant la fusion avec le FCPE Valeorizon.

Compte tenu de la concentration des risques du portefeuille du FCPE Valeorizon sur les titres d'une seule entreprise. Il est recommandé aux souscripteurs d'évaluer la nécessité pour chacun d'eux de procéder à une diversification des risques de l'ensemble de leur épargne financière. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que la valeur liquidative du FCPE sera étroitement liée à la situation financière et aux résultats futurs de Valeo.

Vous avez accès au dernier rapport annuel (Document d'Enregistrement Universel) de Valeo et autres rapports financiers sur le site www.valeo.com. Ces documents contiennent d'importants renseignements sur les activités, la stratégie et les résultats financiers de Valeo ainsi que les risques associés avec l'investissement en actions de Valeo.

Si vous avez déjà participé à des offres Shares4U au cours des années précédentes et que vous avez fourni une adresse email professionnelle, nous vous recommandons fortement de la remplacer par une adresse email personnelle en vous connectant à <https://www.amundi-ee.com/account>, afin de pouvoir être contacté même après votre départ du Groupe Valeo